

Communiqué Commun # 84

La Havane, Cuba, 9 août 2016

Les délégations du Gouvernement National et les FARC-EP vous informons que, aujourd'hui, nous avons conclu la nomination des deux experts délégués pour la Table de Négociations pour intégrer la Commission que définira les directrices du statut de garanties pour les partis politiques et les mouvements déclarant appartenir à l'opposition

Cette délégation est une étape importante pour mettre en œuvre ce qui a été convenu dans le communiqué commun N ° 80, dans le cadre duquel il a été convenu de réaliser la demande de convoquer les partis et les mouvements politiques ayant un statut juridique, à deux organisations représentatives de l'opposition et ainsi qu'à deux experts délégués par la Table, pour qu'ils fassent partie de la Commission que définira les directrices du statut de garanties pour les partis politiques et les mouvements déclarant appartenir à l'opposition.

Les deux experts choisis par la Table de Négociations sont M. Sergio de Zubiría et Pablo Julio Cruz.